

Enseignement de la géographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **22 (1893)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Depuis longtemps on se plaint du matériel employé pour l'enseignement de la géographie dans les écoles primaires de la Suisse romande. Pour que cette branche devienne ce qu'elle doit être — une science d'observation et de raisonnement enseignée par la vue, au moyen de la carte, et non avec l'aide unique de la mémoire machinale — il faut que l'élève ait sous les yeux de bonnes cartes, claires, faciles à lire en même temps que suggestives. Non seulement l'Allemagne et l'Autriche, mais même la France et l'Italie, nous ont devancés sous ce rapport. La plupart des manuels de géographie mis dans les mains des écoles populaires romandes, aussi bien que la carte murale de Suisse ne sont plus à la hauteur des exigences modernes. Pour certains degrés, les manuels manquent même complètement.

Les autorités fédérales et cantonales se sont émues de cet état de choses. Elles ont compris que, par suite de l'exiguité du marché suisse et des hésitations bien légitimes des auteurs et des éditeurs qui craignent de se lancer avec leurs seules forces dans des entreprises par trop aléatoires, leur devoir est de s'occuper de l'établissement d'un bon matériel d'enseignement.

Sur la proposition du Département fédéral de l'Intérieur, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres un projet tendant à faire élaborer par la Confédération, d'après les derniers procédés, une carte murale de Suisse qui sera distribuée gratuitement à toutes les écoles primaires et secondaires de notre patrie.

En même temps, un projet qui intéresse plus particulièrement la Suisse romande va entrer dans la période d'exécution. Il est dû à l'initiative de M. le conseiller d'Etat, J. Clerc, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

Désirant procurer aux écoles primaires des manuels-atlas, dans lesquels la carte géographique et le texte qui l'explique et la commente soient en regard l'un de l'autre, et sachant qu'une telle publication ne peut être entreprise que dans le cas d'une entente entre plusieurs cantons, il convoqua à Neuchâtel une commission consultative chargée d'élaborer le plan de manuels successifs s'accordant avec les méthodes et les programmes d'enseignement de la géographie dans les cantons romands. Puis il saisit de la question la conférence des Directeurs de l'Instruction publique de la Suisse romande réunie en automne dernier, à Fribourg, et constata ses dispositions très favorables.

Tout récemment une décision définitive a été prise. Dans une conférence tenue à Neuchâtel, le 4 avril 1893, MM. les conseil-

lers d'Etat J. Clerc, pour le canton de Neuchâtel, et E. Ruffy, pour le canton de Vaud, ont adopté le plan dressé par la Commission consultative, et décidé que la publication commencera par le manuel-atlas destiné au degré des écoles primaires.

Ils se sont mis d'accord pour désigner un seul rédacteur responsable de l'ensemble de l'œuvre, et, dans chaque canton, un collaborateur chargé de la description spéciale du canton; ensuite ils ont institué une Commission de surveillance, à raison de trois membres par canton, avec laquelle le rédacteur devra s'entendre pour le plan et les détails de la publication.

M. le professeur W. Rosier, à Genève, a été nommé rédacteur responsable, et MM. les professeurs Schardt et Elzingre, collaborateurs, le premier pour le canton de Vaud, le second pour celui de Neuchâtel. La Commission de surveillance sera composée de MM. Guex, directeur de l'Ecole normale de Lausanne. H. Viret, directeur du Gymnase cantonal de Vaud, qui nommera prochainement un troisième membre, et de MM. L. Latour, inspecteur des écoles primaires, Edouard Clerc, directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds, et Charles Knapp, professeur à l'Académie, représentant le canton de Neuchâtel.

A la suite d'une conférence qui a eu lieu le 22 avril dernier à Genève, entre MM. les conseillers d'Etat J. Clerc et E. Richard, ce canton a adhéré à l'œuvre proposée, et nommé sa Commission de surveillance de trois membres.

Le canton de Berne a été consulté, et l'on espère qu'il se montrera favorable à l'entreprise.

L'élaboration de manuels-atlas, renfermant un grand nombre de cartes en plusieurs couleurs, n'aurait pu être tentée par un canton seul, car le tirage aurait été trop faible et le coût des ouvrages trop élevé; grâce à l'entente intervenue, ils pourront être livrés à un prix relativement très réduit.

(*L'Etincelle.*)

BIBLIOGRAPHIES

I

Nouvelle méthode d'accompagnement du plain chant, à l'usage du clergé, des séminaires et des maîtrises, par M. l'abbé Em. Brune, chez Haton, Paris, ou chez l'auteur, à Noseroy (Jura).

Notre fin de siècle est caractérisée par une production presque phénoménale d'ouvrages littéraires, didactiques, etc. La musique n'a pas échappé à cette fièvre. Les compositeurs fourmillent, les traités d'harmonie et les méthodes se succèdent sans interruption; mais combien de ces ouvrages ont le sort de la reine des fleurs, dont parle Malherbe : « Ils vivent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. »